



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

**CEREMONIE D'ECHANGES DE VŒUX AU MINISTRE DES
FORETS ET DE LA FAUNE**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL
EXECUTIF DU GFBC**

Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune,

**Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Forêts et
de la Faune,**

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de
la Faune,**

**Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du
Corps Diplomatique,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires
techniques et financiers,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations
Non Gouvernementales,**

Mesdames et Messieurs les collaborateurs du Ministre,

Distingués Invités à vos rangs et grades respectifs,



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

Honneur immense et joie indicible sont les sentiments qui m'animent au moment où ma modeste personne se tient devant cette auguste Assemblée pour sacrifier à une tradition bien établie, celle de la présentation des vœux à notre Ministre de tutelle, Son Excellence, Monsieur Jules DORET NDONGO.

Toute année qui éclot est porteuse d'espoirs, de promesses et d'avancées. Chacun d'entre nous est appelé à donner un sens, une cohérence et un contenu à l'horizon qui s'ouvre à nous.

Permettez-moi Excellence, Monsieur le Ministre, au nom du Groupement de la Filière Bois du Cameroun, des Syndicats et Associations du secteur forestier, à travers ma modeste personne de formuler pour vous, vos familles, vos proches et ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de santé, de succès, de bonheur et de prospérité.



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

Que cette année décuple la plénitude de vos compétences et de vos capacités afin que vous puissiez vous acquitter convenablement et efficacement des missions qui vous sont confiées.

Excellence Monsieur le Ministre, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

L'occasion qui nous est offerte est le lieu indiqué pour évoquer les différentes mutations enregistrées dans notre filière qui, d'emblée, se présente comme un moteur de développement économique, social et environnemental du Cameroun, dans l'intérêt partagé de l'Etat, des opérateurs, des populations présentes ainsi que des générations futures.

Sous votre impulsion Excellence Monsieur le Ministre, plusieurs réformes ont été mises en œuvre dans le secteur forestier notamment :

- Le renforcement du combat pour la réduction de l'exploitation illégale des bois par la mise sur pieds d'un**



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

numéro vert 1507 et la fermeture de certaines unités de transformation clandestines dans la ville de Douala ;

- La dématérialisation des procédures de gestion forestière à travers le déploiement du SIGIF 2 qui donne actuellement la possibilité aux entreprises d'imprimer elles même les documents sécurisés pour pallier à l'épineux problème de pénurie généralisée desdits documents ayant occasionné l'arrêt des activités par le passé ;

Face aux multiples difficultés rencontrées par les opérateurs lors du déploiement du SIGIF 2, vous avez bien voulu nous accorder Excellence :

- ☞ Un délai de 30 jours pour la régularisation dans le SIGIF 2 des stocks de bois ayant été acquis avant la mise en utilisation de l'application ;
- ☞ Un délai de 03 mois pour la mise à jour en régularisation des données d'abattage, entrée parc, billonnage et évacuation des produits grumes dans le SIGIF 2 ;
- ☞ Un délai de 03 mois pour l'enregistrement des stocks de bois transformés dans le SIGIF 2.



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

Au compte de ces différentes mutations, nous voulons saluer particulièrement votre remarquable sollicitude lors des différentes concertations relatives à l'entrée en vigueur de la décision communautaire d'interdiction de l'exportation des bois sous forme de grumes, ayant permis au Gouvernement d'adopter une approche graduelle pendant une période transitoire de 03 ans.

Excellence Monsieur le Ministre, Distingués invités,

Cette cérémonie de vœux se déroule dans un contexte où vous tous le savez, la filière bois est confrontée à plusieurs difficultés notamment :

- La chute des prix du bois sur le marché Asiatique ;**
- L'inscription de certaines espèces telles que l'Acajou, le Padouck et le Doussié en annexe II de la CITES ce qui accroît d'avantage les contraintes d'exploitation de celles-ci ;**
- Nous ne pouvons pas aussi éluder l'adoption par le parlement Européen des nouvelles règles applicables aux**



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

produits « zéro déforestation » qui vient également accentuer ce chapelet d'inquiétudes qui sont les nôtres.

Par ailleurs, au-delà de ces facteurs exogènes, nous continuons à déplorer le sort qui est réservé à notre filière car depuis près de 05 ans nous subissons une pression fiscale - douanière marquée par le relèvement du taux de droit de sortie sur les grumes de l'ordre de 242% et de 165% sur les débités.

Subséquentement à cette pression fiscale - douanière il est aussi fort de relever :

- Les perturbations rencontrées par les entreprises liées à l'arrimage au SIGIF 2. Ces difficultés (bugg, accès à la plateforme ...) ralentissent énormément le système et il convient de noter qu'en général, les heures d'accessibilité sont tardives et obligent nos collaborateurs à travailler à des heures indues.



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

- La pénurie généralisée du gasoil ayant occasionné l'arrêt de l'exploitation forestière dans plusieurs de nos chantiers ;
- La pénurie des conteneurs vides 40' ;
- Les difficultés administratives de tout genre et la parafiscalité qui détériorent au fil des années le climat des affaires ainsi que la situation économique de nos entreprises ;
- Les difficultés d'accès à la ressource pour les PME/PMI, Artisans et acteurs des produits spéciaux de la filière ;
- L'octroi tardif des permis spéciaux par le ministère, ne permettant pas aux acteurs de cette chaîne de répondre promptement à leurs obligations fiscales.

Excellence Monsieur le Ministre,

Nous ne saurions nous endormir sur des avancées notoires obtenues à ce jour avec le déploiement du SIGIF 2 car nous ne



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

comprenons pas pourquoi malgré la dématérialisation que vous avez impulsée à travers le SIGIF 2, il nous ait toujours demandé de constituer les dossiers physiques lorsque nous devons faire nos demandes de PAO.

Ainsi, au vue des perturbations enregistrées lors de sa mise en œuvre et compte tenu de la nature de nos activités, nous souhaitons qu'il plaise à son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de prendre des mesures idoines pour optimiser voire améliorer l'utilisation de ce logiciel notamment :

- ☞ L'audit externe du SIGIF 2 en vue de faire corriger les bugs et d'assurer le bon fonctionnement des opérations ;
- ☞ L'acquisition des serveurs de relais pour ne pas faire dépendre toutes les opérations d'un seul jeu d'équipement installé à Nkolbisson ;



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

☞ L'équipement du Ministère des Forêts en matériels informatique et logiciel nécessaire pour assurer le fonctionnement du SIGIF 2 en temps réel. Ce système ne devrait pas dépendre uniquement d'une seule source d'énergie et d'un seul fournisseur accès internet.

☞ Le maintien d'un décalage entre le roulage des bois et la soumission des lettres de voiture sur une période comprise entre 05 et 07 jours ;

☞ Le contrôle de l'enregistrement des produits dans le système uniquement au-delà du délai sollicité ci-dessus ou lors de la spécification des bois à l'exportation.

Excellence Monsieur le Ministre,

Nos doléances portent également sur les réflexions ci-après que nous espérons, retiendront votre attention particulière :

- L'octroi des conventions définitives afin de permettre aux opérateurs de ne pas voir l'avenir de leur certificat menacé ;



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

- **L'organisation des états généraux de la filière bois au Cameroun ;**
- **La nécessaire réforme fiscale de notre secteur pour restaurer les capacités d'investissement dans la transformation plus poussée ;**
- **La défiscalisation des Bois vendus sur le Marché Intérieur ;**
- **L'aboutissement du processus de révision de la loi forestière afin que nous ayons un cadre légal adapté au contexte et aux évolutions de la filière bois ;**
- **La révision des Normes d'Intervention en Milieu Forestier dont certains articles sont diversement interprétés sur le terrain par les différentes missions de contrôle ;**
- **La publication de la liste des entreprises forestières citoyennes ;**
- **L'autorisation telle que prévue par la réglementation en vigueur de l'exploitation des produits spéciaux dans les forêts communales ;**



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

- **La diligence dans le processus de délivrance des permis spéciaux en début d'exercice (mois de décembre), afin de permettre aux opérateurs de répondre à leurs obligations fiscales au 15 mars.**

De façon générale, Excellence Monsieur le Ministre, vous savez pouvoir compter sur nous pour toute initiative qui permettra d'améliorer la gouvernance, de réduire à sa plus simple expression l'exploitation forestière illégale, et d'améliorer l'image du Cameroun sur les marchés internationaux.

Nous savons pour notre part vous avoir à nos côtés pour promouvoir et contribuer à la pérennisation d'un secteur privé citoyen sans lequel tous les efforts de développement économique et de gestion durable des ressources forestières seront vains.



GROUPEMENT DE LA FILIERE BOIS DU CAMEROUN

Au-delà des responsabilités directes qui vous incombent, nous espérons que vous voudriez bien continuer à être notre porte parole lors de la concertation intergouvernementale pour porter à haut lieu les problèmes qui sont les nôtres et que nous avons évoqués plus haut.

Excellence Monsieur le Ministre, nous vous réitérons une fois de plus, à Madame la Secrétaire d'Etat, à Monsieur le Secrétaire Général, et à tous vos collaborateurs des services centraux et déconcentrés une chaleureuse année 2023.

Je vous remercie de votre attention. /.